

Les crédits

Le Portugal dit qu'il ne voit pas où est notre problème. L'Espagne dit que les Canadiens capturent des quantités excessives de toute façon. Ils nous renvoient la balle. Monsieur le Président, nous sommes la risée de la Communauté européenne parce que nous ne prenons pas les mesures qui s'imposent. Voilà où en sont les choses.

Le quatrième point est le ton que prend cette discussion aujourd'hui. Le ministre des Pêches dit que ce n'est pas une question de souveraineté nationale. Permettez-moi d'être d'un autre avis. Rien qu'à Terre-Neuve, 8 000 personnes se trouvent affectées par ce problème. Trente-deux mille personnes travaillent dans cette industrie, soit 25 p. 100, 25 p. 100 de l'industrie automobile dans une province, 25 p. 100 des agriculteurs, 25 p. 100 de l'industrie textile. Si ce n'est pas une question de souveraineté nationale, pour l'amour du ciel, dites-moi de quoi il s'agit. C'est une question nationale. Regardez qui a pris la parole aujourd'hui. Des députés de la Colombie-Britannique jusqu'à Terre-Neuve. Il y a eu des interventions de mes collègues des Prairies, de l'Ontario et du Québec. Nous entendrons aussi celles de députés venant de chacune des provinces de l'Atlantique. S'il ne s'agit pas d'une question de souveraineté nationale, d'une question qui présente un intérêt national aux yeux de la Chambre, comme en témoigne la multiplicité des intervenants ainsi que leur provenance, je me demande alors ce que c'est.

Où en sommes-nous aujourd'hui? De quelle utilité sont les discours, les discussions et le train de mesures annoncées par le ministre ainsi que les conférences des Nations Unies et les discours qu'on a préparés pour les ministres qui vont prendre la parole à la Chambre aujourd'hui? Que nous reste-t-il à faire?

Dans les deux premières minutes de son intervention aujourd'hui, le député de Burin—Saint-Georges nous a présenté deux tableaux—une image vaut mille mots, comme dit le dicton—montrant que la pêche étrangère est à la hausse pendant que la pêche intérieure légale diminue. Voilà la réalité. Nous sommes saisis d'une motion qui, les députés de part et d'autre de la Chambre en conviennent, est réalisable. Il y a même des précédents. Nous sommes donc d'accord sur le principe, mais pas sur le moment de passer à l'action. Nous avons entendu les témoignages et nous nous entendons sur le principe. Il ne reste donc qu'un détail à régler, le calendrier.

La solution, nous l'avons trouvée. Reste à décider quand nous l'appliquerons. Quel serait le meilleur moment? Si un mur se dresse entre vous et l'objectif que vous poursuivez, vous vous cognez la tête dessus. Vous pouvez essayer de l'abattre avec un marteau et, s'il résiste, utiliser une hache. S'il résiste encore, vous allez chercher une masse. S'il résiste toujours, il vous faudra

recourir à un bulldozer. Peut-être devrez-vous le louer et engager un opérateur. C'est le prix à payer. Ce que je veux dire par là, c'est qu'il peut y avoir un prix à payer pour accomplir ce que je propose de faire, conformément à la motion à l'étude, mais que le jeu en vaut la chandelle parce que notre souveraineté nationale, l'honneur de notre pays et le mode de vie de nos compatriotes sont en jeu.

Qu'attendons-nous pour passer à l'action? Combien d'autres témoignages angoissés faudra-t-il entendre? Combien d'autres usines de transformation du poisson vont devoir fermer leurs portes? Combien de barrières cadencées cela va-t-il nous prendre pour nous pousser à l'action? Combien d'autres maires de municipalités vont devoir défilé à mes bureaux, à Ottawa et dans mon comté, à Bonavista? Il y en a même un à la tribune au moment où je vous parle. Je vous le dis. Assez attendu; il est temps d'agir.

Le gouvernement devrait avoir la volonté politique d'étendre la juridiction fonctionnelle du Canada sans plus attendre, de façon à enrayer ce mal qui, à moins d'une intervention immédiate, va ruiner l'industrie de la pêche, avec les conséquences que cela comporte pour la dignité des personnes touchées et pour leur gagne-pain.

M. George S. Baker (Gander—Grand Falls): Monsieur le Président, le député de Bonavista—Trinity—Conception s'est déjà intéressé aux pêches comme peut-être ne l'a fait aucun autre député.

Nous avons vu le mois dernier une usine de transformation du poisson, je suppose la plus grande du Canada atlantique, qui a fermé ses portes près de l'endroit où le député a grandi, lui qui est si intimement lié aux pêches. S'il y a une personne qui connaît cette industrie comme une industrie, je veux dire, comme une entreprise, c'est bien le député qui vient de parler, et sa famille.

Je voudrais lui demander de parler plus en détail du fait qu'à portée de fusil, comme on dirait, de la maison où il a grandi, le seul employeur vient de fermer ses portes ou est sur le point de le faire.

M. Mifflin: Je remercie mon collègue de Gander—Grand Falls de m'avoir donné l'occasion d'entrer dans ce genre de détails parce qu'un exposé de 10 minutes ne le permet pas. Le député a raison, et je le remercie de ses commentaires.

L'usine de transformation située à la limite de Catalina—Port Union est la plus grande et la plus moderne du Canada. Elle appartient à FPI et cela ne fait pas si longtemps qu'elle est construite. FPI et, en fait, tout le Canada atlantique en était fier, car à son époque, elle était probablement la plus moderne du monde. Cela dépend de la saison, mais l'usine peut employer un maximum de 1 200 travailleurs.